

# Sur la typologie des conjugaisons simples et composées

Georges Rebuschi

► **To cite this version:**

Georges Rebuschi. Sur la typologie des conjugaisons simples et composées. I. Choi-Jonin, M. Duval  
O. Soutet (éds.). Typologie et comparatisme. Hommages offerts à Alain Lemaréchal, Peeters, Orbis  
- Louvain/Leuven, pp.375-395, 2010. <artxibo-00591757>

**HAL Id: artxibo-00591757**

**<https://artxiker.ccsd.cnrs.fr/artxibo-00591757>**

Submitted on 10 May 2011

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## SUR LA TYPOLOGIE DES CONJUGAISONS SIMPLES ET COMPOSÉES

Georges REBUSCHI

(*Sorbonne nouvelle-Paris III & LACITO*)

### 1. Introduction<sup>1</sup>

Voici cinquante ans que Noam Chomsky (1957) proposait une formule – dont je modifie le premier symbole pour éviter des malentendus – qui analysait le “constituant” auxiliaire anglais de la manière suivante:

$$(1) \text{ Aux} \rightarrow \text{Flex (Modal) } (\sqrt{\text{have+EN}}) (\sqrt{\text{be+ING}})$$

où “Flex”, élément obligatoire, indique la flexion (essentiellement temps et accord-sujet), tandis que les autres items sont optionnels, et conventionnellement notés entre parenthèses; “Modal” désigne les auxiliaires modaux, et les deux “objets” suivants, les représentations compactées de ce que les structuralistes appellent des *morphèmes discontinus*: d’abord, choix bloqué de l’auxiliaire *have* et d’un suffixe (abstrait) de participe passé (-en), morphème discontinu dont le signifié est le parfait, puis choix bloqué de l’auxiliaire *be* et du suffixe de participe présent (forme dite progressive).

Cette formule, associée au Verbe lexical (VL) qui suit celui ou ceux des éléments sélectionnés dans (1), permet de construire une suite dite complexe verbal ou CV (le symbole “~” indique simplement la concaténation, alors que “+” indique un choix bloqué):

$$(2) \text{ CV} = \text{Flex} \sim (\text{Modal}) \sim (\sqrt{\text{have+EN}}) \sim (\sqrt{\text{be+ING}}) \sim \text{VL}$$

Le CV est une notion purement descriptive, dans la mesure où le VL n’est pas introduit auparavant en tant que tel comme élément concaténé avec (1): il n’est que la tête du SV qui est associé à Aux, et peut être suivi de syntagmes (SN, SP) qui lui servent de compléments. En tout état de cause, on retrouve les données (semi-)concrètes<sup>2</sup> de la surface en application de la règle qui sera (plus tard) appelée *Affix Hopping*: chaque élément marqué comme affixe va se suffixer au verbe suivant, ce qui permet de rendre compte, en particulier, que le VL n’est au participe passé qu’en l’absence de sélection de la séquence ( $\sqrt{\text{be+ING}}$ ): si elle a été choisie, c’est *be* qui sera au participe passé, et le VL sera, lui, au participe présent.

S’il ne reste rien de tout cela dans le programme minimaliste chomskyen actuel, en particulier parce que ce sont maintenant les *mots* qui sont sélectionnés avec toutes leurs propriétés morphologiques et combinatoires<sup>3</sup>, et qui sont assemblés (*merged*) entre eux ou avec des constituants déjà construits par la même opération d’assemblage, je voudrais cependant montrer que la démarche chomkyenne originelle permet de poser des questions typologiques cruciales, dans la mesure où, si (1) *supra* était explicitement construit pour rendre compte de l’anglais, une formule comme (2) peut être mise en rapport avec d’autres

<sup>1</sup> C’est avec grand plaisir que j’écris ces lignes pour Alain Lemaréchal, en qui, en dépit de différences évidentes dans l’approche des phénomènes, j’ai toujours trouvé un interlocuteur ouvert et passionnant.

<sup>2</sup> En ce sens que les formes fortes (irrégulières) relèvent de la morphophonologie: au niveau “(morpho-)syntaxique”, *sung* “chanté” ou *was* “étais/t” restent notés *sing+EN* ou *be+Flex*[passé, 1/3sg].

<sup>3</sup> Cf. le § 7.4.

formules, construites pour décrire les CV d'autres langues, le tout fournissant un cadre général pour *un certain type* de langues, génétiquement tout à fait indépendantes (basque et swahili autant que français)<sup>4</sup>.

Le reste de ce travail est organisé comme suit: dans la section 2, les rapports entre flexion [temps et(/ou) accord], élément obligatoire des phrases conjuguées, marquage (généralement optionnel) de l'aspect, et verbe lexical (appelé ordinairement "principal" en présence d'un auxiliaire), font l'objet d'un débroussaillage sur la base de l'anglais, du français et du basque. Dans la section 3, la notion de futur envisagé comme modalité de prédiction est mise en rapport avec la modalité usuelle (essentiellement épistémique), mais on y montre aussi que la futurité peut également être exprimée par un outil aspectuel. Après un bilan provisoire (s. 4), le cas du swahili est introduit (s. 5), qui présente certaines divergences mais ne s'écarte pas fondamentalement du modèle général. La section 6 s'intéresse au cas d'éléments phoniquement nuls, qu'il s'agisse d'affixes aspectuels (basque), ou de modalité (anglais). Pour finir, la conclusion (s. 7) résumera les résultats acquis, et fera un bref tour d'horizon de quelques problèmes qui, faute de place, n'auront pas pu être traités.

## 2. Flexion, aspects, et verbes lexicaux

Indépendamment de leur affiliation génétique, si l'on compare le parfait des langues romanes et germaniques, le premier facteur de différenciation qui saute aux yeux est que certaines offrent un choix entre deux auxiliaires<sup>5</sup>, ou un seul; ainsi l'anglais et l'espagnol n'offrent qu'"avoir" (*have, haber*), alors que le français et l'italien, mais aussi l'allemand, "sélectionnent" soit "être" soit "avoir" en fonction des propriétés du VL – à moins que cela ne soit l'inverse (cf. 7.4).

On pourrait de prime abord se demander si l'existence d'une "forme progressive", cf. *He was eating / Estaba comiendo*, lit. "(Il) était mangeant" ne serait pas rendue possible par l'absence de choix entre deux auxiliaires pour le parfait, mais le basque nous montre que ce n'est pas le cas. Cette langue offre en effet une opposition d'auxiliaires corrélée à la valence, cf. (3), mais présente indépendamment une opposition aspectuelle, cf. (4):

- (3) a *Erortzen dal\*du*  
tombant il-est /il-a  
"Il tombe"
- b (*Ogia*) *jaten du*  
pain-sg mangeant il(l')a  
"Il mange (le/du pain)"

---

<sup>4</sup> Evidemment, il ne s'agit pas d'un cadre universel, ne serait-ce qu'en raison de l'existence de langues à morphologie non-concaténative (cf. les langues sémitiques), sans parler de celles qui n'offrent aucune flexion, verbale ou autre. Mais même dans ce dernier cas, l'ordre des adverbess pertinents rappelle ce que l'on va étudier ici (voir Cinque 1999).

<sup>5</sup> Voir plus, si l'on tient compte par ex. du passif (dynamique vs. résultatif) en allemand par exemple. Faute de place, je n'en parlerai pas.

- (4) a *(Ba-)<sup>6</sup>dator*  
partic-il+vient  
“Il vient/est en train de venir”[impf] (cf. anglais *he is coming*)
- b *Etortzen da*  
venant il-est  
“Il vient” [itératif] (cf. anglais *he comes*)
- c *Etorri da*  
venu il-est  
“Il est venu”
- d *Jan du<sup>7</sup>*  
mangé il(l’)a  
“Il a mangé / l’a mangé / en a mangé”

Ce qui est intéressant ici, ce n’est pas tant que les intransitifs dits “inaccusatifs” prennent l’aux. “être” et les transitifs l’aux. “avoir”, comme en français, c’est plutôt que le choix de l’auxiliaire soit radicalement dissocié de la marque aspectuelle, *-t(z)en* pour l’inachevé ou l’itératif, *-i, -n, -tu* ou  $\emptyset$  pour le perfectif. Qui plus est, le basque offre une image inverse de l’anglais du point de vue de l’association entre la forme simple et la forme composée: avec les verbes (peu nombreux mais d’emploi très fréquent), qui sont dotés d’une conjugaison synthétique, la première dénote un procès inachevé mais actualisé, c’est-à-dire mis en rapport de (non-)antériorité avec le moment d’énonciation (selon le choix du temps), alors que leur forme composée est générique ou itérative<sup>8</sup>.

Une façon de cerner une partie de ces différences peut être résumée en (5), qui reprend en partie (2) pour l’anglais (on reviendra sur la modalité plus loin):

- (5) a Anglais:  $CV = Flex \dots (\sqrt{have+EN}) \sim (\sqrt{be+ING}) \sim VL$   
b Basque:  $CV = VL^* \sim (Suff. aspectuel[\pm perf] + \sqrt{Aux}^*) \sim Flex^9$

À nouveau, le basque représente une image miroir du CV anglais, à la différence près que l’anglais peut combiner le parfait et le progressif (cf. *He’s been talking for 45 minutes* “Cela fait 45 mn qu’il parle”), puisqu’il s’agit de deux éléments distincts dans (1)<sup>10</sup>; quant à l’expression aspectuelle, si elle est requise, elle intervient dans les deux langues *entre* la flexion (temps/accord) et le VL, et elle est associée à la présence d’un auxiliaire qui va, précisément, porter cette flexion.

Mais regardons les choses plus en détail. Si la flexion anglaise est mono-morphématique (le temps et l’accord sont donnés ensemble avec *be* et *have*, en alternance au présent et au

<sup>6</sup> La particule d’assertion positive *ba-* est pratiquement obligatoire en début de phrase commençant par un verbe fléchi, mais, d’un strict point de vue morphologique, elle n’appartient pas aux paradigmes de conjugaison.

<sup>7</sup> Comparer *jaten du*, morphologiquement impf, en (3b).

<sup>8</sup> La situation est distincte selon que les verbes admettent, ou non, une conjugaison synthétique; si c’est le cas, les formes en *-t(z)en+aux.* sont sémantiquement génériques ou habituelles; si ce n’est pas le cas, elles peuvent aussi recevoir, en contexte, une interprétation imperfective ou progressive (mais il existe aussi une tournure spécifique pour cette valeur).

<sup>9</sup> J’emprunte à Jespersen (1937/1968) le double astérisque à droite de deux items pour marquer leur co-dépendance sans décider de l’orientation de cette dépendance.

<sup>10</sup> Faute de place, je laisse les formes dites “surcomposées” du basque de côté, mais voir la note 35.

passé avec les VL, et l'accord est absent avec les aux. modaux<sup>11</sup>), la flexion basque est plus complexe: elle peut comporter plusieurs éléments, comme en (6).

- (6) a *Ikus.i nind.u.zu.n*  
 √voir-perf abs1sg-√avoir-erg5-passé<sup>12</sup>  
 “Vous m’aviez vu/me vîtes”
- b *Ema.n d.i.z.ki.da.zu*  
 √donner-perf abs3-√aux-abs+pl-DF-dat1sg-erg5  
 “Vous me le donnez”
- c *(Ba-)na.uka.zu*  
 partic-abs1-√tenir-erg5  
 “Vous me tenez”

Ce qu’il importe de remarquer ici, c’est que l’affixe absolutif apparaît soit comme préfixe sur l’auxiliaire, s’il y en a un, comme en (6a, b), soit sur le VL, comme en (6c), *par défaut*, tout comme en anglais: dans ces deux langues, comme en français et bien d’autres encore, la flexion n’est sur le VL qu’en l’absence de tout auxiliaire<sup>13</sup>. Il s’ensuit que le basque présente à nouveau une image miroir de l’anglais du point de vue de la transformation morpho-syntaxique dite *Affix Hopping*: si, en anglais, tout suffixe doit se suffixer au verbe qui le suit immédiatement (qu’il soit auxiliaire ou lexical), en basque, l’unique préfixe (la marque d’absolutif)<sup>14</sup>, doit se préfixer au verbe précédent<sup>15</sup>. En tout état de cause, la “flexion” du basque doit se décomposer minimalement comme indiqué ci-dessous:

- (7) Basque: *Flex* → *Abs (Dat) (Erg) (Passé)*<sup>16</sup>

<sup>11</sup> Mais pas le temps morphologique, comme l’indiquent les phénomènes dits de concordance des temps quand on passe du discours direct introduit par un verbe au prétérit à sa variante au discours indirect.

<sup>12</sup> Les abréviations et symboles employés seront les suivants: abl, ablatif; abs, absolutif; acc, accusatif; AcS, accord sujet; aff, affixe; art, article; aux, auxiliaire; dat, datif; DF, *Dative Flag* (morphème qui signale que le suffixe qui le suit est à interpréter comme datif et non ergatif); erg, ergatif; gén, génitif; impér, impératif; impf, imperfectif; inf, infinitif; itér, itératif; masc, masculin; mod, modal; nég, négation; partic, particule (assertive); perf: perfectif; pl, pluriel; pot: potentiel; p.pé, participe passé; sg, singulier; suff, suffixe; VL, verbe lexical. “√” notera la racine ou le radical d’un verbe, lexical ou auxiliaire.

Par ailleurs, pour le basque, je note les personnes du pluriel 4, 5 et 6 — mais le suffixe *-zu* est devenu simplement une forme de politesse quand on s’adresse à un seul interlocuteur: s’il y en a plusieurs, un suffixe de (*sur-*)pluriel, *-e*, s’ajoute à la fin de la forme verbale fléchie: *-zu-e*.

<sup>13</sup> Les langues dans lesquelles les auxiliaires ne sont pas fléchis, alors que le verbe lexical est, lui, marqué pour l’accord sont rares, mais elles existent, cf. les langues maya [voir par ex. Polian (2004)]; on peut aussi citer le conditionnel passé du hongrois.

<sup>14</sup> Ou, dans certaines conditions, au passé et à l’hypothétique, en l’absence de marque d’absolutif, une marque d’accord ergatif.

<sup>15</sup> Le fait que certains morphèmes soient des préfixes, et d’autres des suffixes, est évidemment arbitraire et doit donc être, quel que soit le cadre théorique choisi, simplement stipulé.

<sup>16</sup> Pour ne pas multiplier les zéros, on peut analyser le *-n* final de (6a) comme une marque explicite de passé qui s’oppose à toute absence de marque, laquelle s’interprètera par défaut comme exprimant le présent (immédiat ou général).

Quant aux morphèmes aspectuels de (5b), dans la mesure où ce sont des suffixes, leur simple sélection suffit à les positionner à l'endroit même où ils doivent apparaître pour être portés par le verbe qui, à la fois, leur est adjacent et n'est *pas* celui avec lequel ils sont sélectionnés (il est évidemment hors de question de dire ici que le choix de la marque aspectuelle et celui de l'auxiliaire constituent un morphème discontinu). Par exemple, en (6a), la racine *-u-* de l'aux. est sélectionnée en même temps que la marque perfective *-i* de par la contrainte formelle (5b), mais indépendamment du point de vue de leur contenu: *-ten* aurait pu être choisi avec ce même auxiliaire; de la même manière, en (6b), c'est la marque aspectuelle [-perf] qui est choisie du point de vue du contenu, plutôt que la marque *-n* du perfectif du verbe "donner", mais elle ne peut être là que si elle est associée à la présence d'un auxiliaire – dont la racine est maintenant *-i-*, car le verbe est ici triactanciel (ce serait la racine biactancielle *-u-* si aucun argument datif n'était impliqué).

### 3. Le futur: temps, modalité ou aspect?

Si l'anglais a développé une classe spécifique de verbes modaux, il est clair que la référence au futur, ou plutôt à un moment postérieur au moment repère de l'énoncé, se fait par recours à l'auxiliaire modal de prédiction *will*, qui peut s'appliquer aussi bien au plan chronologique qu'au plan purement logique, cf. *That'll be the postman*, "Ce doit être le facteur", avec comme variante (plus typique du français méridional) "Ce sera le facteur". On sait aussi que l'autre face, dite radicale ou (inter)personnelle, des modaux, peut également se grammaticaliser et permettre la construction d'un futur: volonté dans le cas de *will*, obligation dans celui de *shall*, etc., cf. l'incorporation d'une forme plus ou moins réduite de "vouloir" en serbo-croate (voir par ex. Tomić 2004, *passim*) ou en swahili (cf. §5).

Rappelons maintenant l'analyse que Ruwet (1968) a proposée du *-r-* futur et conditionnel du français *en synchronie*; cet élément est bien un morphème, puisqu'il a une face phonique, et une face sémantique (l'auteur ne parlera que plus tard d'un signifié "irrealis", mais la notion culiolienne de prédiction me semble plus adaptée<sup>17</sup>). Il faut noter alors qu'il est tout à fait normal de considérer que ce morphème *-r-* occupe une place dans la formule du constituant auxiliaire, et par suite dans la formule (8) qui décrit le CV dans cette langue<sup>18</sup>.

(8) Français:  $CV = Flex \sim (-r-) \sim (\sqrt{aux+PPÉ}) \sim VL$

Quand les affixes vont se suffixer au verbe suivant, *-r-* va se suffixer à la racine de l'auxiliaire s'il y en a un, et à celle du verbe lexical s'il n'y en a pas: il constitue alors avec l'un ou l'autre un verbe plus complexe, qui va servir d'hôte à la terminaison flexionnelle proprement dite (temps et accord)<sup>19</sup>. La grande (?) différence entre (9a) et (9b) se ramène donc simplement à deux faits fort simples: (i) la modalité de prédiction est réalisée en français par

<sup>17</sup> Dans les phrases complexes conditionnelles, c'est plutôt la valeur dite "modale" de la terminaison de l'imparfait qui pourrait être étiquetée ainsi, qu'il s'agisse de l'imparfait de la protase conditionnante, ou de cette même terminaison associée au *-r-* de prédiction dans l'apodose.

<sup>18</sup> Le temps morphologique qui suit ce morphème modal optionnel est évidemment celui du présent (irrégulier) d'*aller* ou d'*avoir* pour le "futur", et celui du passé (i.e. de l'imparfait) pour le conditionnel, que les grammairiens hésitent, pour des raisons évidentes, à classer comme temps ou comme mode.

<sup>19</sup> Je m'écarte ici de la présentation de Ruwet (1968: 180-182), pour qui *-r-* précède la marque de temps: le déplacement de l'affixe *-r-* crée un nouveau verbe, fléchi, qui est, du point de vue de la réapplication de l'opération dite *Affix Hopping* à la Flexion, l'hôte du suffixe pertinent.

un suffixe non-terminal, *-r-*, qui ne commute qu’avec son absence, mais par un verbe, donc un mot autonome, en anglais (verbe auxiliaire qui, de plus, appartient à tout un paradigme); (ii) le choix de l’aux. français est lié au choix du verbe lexical, mais il ne l’est pas en anglais, ce que résumant les deux formules de (9a’,b’).

- (9) a *(Il) aurait marché*  
 b *(He) would have walked*  
 a’ Flexion[+passé] ~ [mod *-r-*] ~ [parf √avoir\*+ppé] ~ √marcher\*  
 b’ Flexion[+passé] ~ [mod *will*] ~ [parf √have+en] ~ √walk

Le basque est à nouveau typologiquement intéressant ici, parce qu’il construit *aspectuellement* le renvoi à un procès ou processus postérieur au repère de l’énoncé. Ainsi, en suffixant *-(r)en* ou *-ko-* au participe perfectif, on en fait un *prospectif*, qui revient à inverser l’ordre relatif du repère d’énoncé et les bornes du procès sur l’axe du temps:

- (10) a *Etor.ri+ko da*  
 √venir-prosp il-est[présent]  
 “Il viendra”  
 b *Ema.n+en du*  
 √donner-prosp il(l’)a  
 “Il (le) donnera”  
 c *Etor.ri+ko<sup>20</sup> zen*  
 √venir-prosp il-était[passé]  
 “Il allait venir”<sup>21</sup>

Cela dit, cette langue possède aussi un morphème lié de modalité, *-ke*, qui, selon les contextes et les dialectes, couvre à peu près tout le champ de la modalité épistémique, de l’équipotentiel à la prédiction (emploi “futur” en dialecte souletin dans la conjugaison synthétique) en passant par la probabilité, comme le montrent les ex. suivants:

- (11) a *(Ba-)dator.KE* [cf. (4a)]  
 “Il peut venir / viendra probablement”  
 b *Jan du.KE* [cf. (3b)]  
 “Il a dû (le) manger / (l’)a probablement mangé”  
 c *Jan d.eza.KE.gu*  
 √manger 3abs-√aux-ke-4erg  
 “Nous pouvons (le) manger”  
 (12) a *(Ba-)da.kar.KE.gu*  
 part. abs3sg-√(ap)porter-ke-erg4  
 “Nous pouvons le porter / l’apporter”  
 b *Ekar d.eza.KE.gu*  
 √(ap)porter 3abs-√aux-ke-4erg  
*id.*

<sup>20</sup> Le redoublement de *-r-* est purement orthographique.

<sup>21</sup> Mais aussi, dans la langue courante, “il serait venu”.

(Je reviendrai dans la section 6 sur le changement d’auxiliaire en (11c) et (12b), ainsi que sur la forme “écourtée” *ekar* de ce dernier exemple; mais noter dès à présent que ces variations ne sont pas dues à la simple présence de *-ke*, cf. (11b), sans changement de “série” d’aux.).

De même donc que *-r-* en français est un affixe modal qui suit immédiatement la flexion et précède immédiatement l’auxiliaire éventuel, ou sinon le VL, comme noté en (8), de même, en basque, *-ke*, vu sa position de suffixe dans les ex. de (11) et (12), doit précéder immédiatement la flexion et suivre l’auxiliaire associé à l’aspect dans la formule sous-jacente complétée, cf. (5b), où, à la lumière des ex. de (10), le suffixe aspectuel peut correspondre à trois formes et contenus différents: perfectif, prospectif ou imperfectif/itératif:

(13) Basque: CV = VL ~ (Suff. aspectuel+√Aux) ~ (Mod: *-KE*) ~ Flex

Il n’est peut-être pas inutile de rappeler qu’une autre langue non-indo-européenne d’Europe, le hongrois (qui a très peu recours à toute forme d’auxiliaire), offre un morphème modal lié, *-hat/-het-*, qui est plus strictement traduisible par “pouvoir”:

- (14) a *Azt nem kér.em*  
 cela-acc nég je-(le-)demande  
 “Je ne demande pas cela”  
 b *Azt nem kér.HET.em*  
 “Je ne peux pas demander cela”

On retrouve bien ici à nouveau le morphème de modalité (épistémique) inséré entre la racine du verbe lexical et la flexion (temps/accord) proprement dite.

#### 4. Bilan provisoire

On peut conclure à l’existence d’une hiérarchie très fréquente, selon laquelle, au niveau de représentation (en fait fort peu) abstrait hérité de Chomsky (1957), les morphèmes de flexion se situent à une extrémité, le verbe lexical à l’autre, avec les marqueurs de modalité plus proche de la flexion, et ceux marquant explicitement l’aspect, plus éloignés d’elle, comme en (15):

(15) Flexion[Accord/Temps] – (Mod) – (Aspect) – VL

La variation entre langues se marque alors:

- (a) par la réalisation linéaire de ces quatre éléments primaires de gauche à droite (anglais, français, mais voir aussi le swahili *infra*), ou inversement de droite à gauche (basque);
- (b) par le choix entre des auxiliaires, donc des mots autonomes (les modaux de l’anglais, les aux. du parfait du français et de l’anglais), et des morphèmes liés (les affixes modaux du français, du basque et du hongrois, mais aussi les affixes aspectuels lexicalement incorporés des langues slaves, voir ci-dessous),
- (c) ou encore par des combinaisons de radicaux auxiliaires accompagnés d’affixes qui donnent, le cas échéant, mais pas toujours, des “morphèmes discontinus”.



La hiérarchie (15) permet encore de prédire d'autres faits de variation, qui relèvent de l'amalgame:

(d) d'une part, il y a la *lexicalisation* des distinctions aspectuelles, comme dans les langues slaves (russe, polonais, où, si la forme la plus courte est imperfective, on dérive souvent le perfectif par préfixation, alors que si la forme la plus courte est perfective, on construit l'imperfectif par suffixation, cf. par ex. les paires polonaises *miesać* "mélanger [impf.]" / *z.mieszać* "mélanger [perf.]" et, inversement *da.ć* "donner [perf]" / *da.wa.ć* "donner [impf.]", (Grappin 1963: 256-259)<sup>22</sup>, phénomène qui ne s'explique que par l'adjacence du VL et de l'élément aspectuel,

(e) et, d'autre part, la constitution de véritables futurs comme temps morphologiques inanalysables (synchroniquement): voir la section suivante.

## 5. Sur les temps simples et composés du swahili

**5.1.** Cette langue se conforme globalement à la linéarisation usuelle, "de droite à gauche", de la formule (15), à un détail près: il ne possède pas de classe d'auxiliaires ni de morphème(s) spécifiques de modalité (je laisse de côté les formes conjuguées de verbes équivalents de "vouloir" ou "devoir", qui prennent, comme en français, divers temps et aspects, et une construction infinitive comme complément<sup>23</sup>); en particulier, le futur s'y exprime par une forme réduite, *-ta-*, de (*ku-*)*taka* "vouloir" (*ku-* est le préfixe d'infinitif), forme qui commute avec diverses marques de temps (présent *-na*, passé *-li*, passé récent ou accompli *-me-*, temps circonstanciel *-ki-*<sup>24</sup> etc.): en première analyse, ces morphèmes font partie de la flexion, et sont précédés d'un préfixe d'accord sujet, et suivis, dans le cas de verbes transitifs, d'une marque d'accord objet<sup>25</sup>. Les ex. de (16) donnent les formes "temporelles" incapables de porter l'accent tonique, qui tombe rigidement sur l'avant-dernière syllabe, si bien que le préfixe d'infinitif *ku* précède la racine monosyllabique du verbe (*ku-*)*la* "manger", et ceux de (17) les morphèmes temporels capables d'être accentués [Ashton (1947: 142)]:

---

<sup>22</sup> En slave ancien, ainsi que dans les langues slaves du groupe sud, la situation est plus complexe, cf. Migdalski (2006). Quant à la valeur sémantiquement future du présent perfectif de ces langues, elle ne s'expliquerait que si le seul véritable temps était le passé (de l'achevé non-passé ne peut pas être présent/actuel *strico sensu*), mais cette approche non stipulative n'est guère sûre, car on peut soutenir que, morpho-syntaxiquement, ce passé est en fait (issu d'un parfait construit avec "être" copule-auxiliaire (éventuellement sous-entendu, et indépendamment du caractère transitif ou intransitif / inaccusatif du VL) et un suffixe participial en *-l*, ce qui peut se justifier (i) par l'accord *adjectival* (en nombre et *genre*, mais pas en *personne*) des participes en *-l*, et par le fait qu'au contraire un VL au "présent" s'accorde en *personne* et nombre, mais pas en *genre*...

<sup>23</sup> Rappelons toutefois que Ruwet (1968: 186) adaptait la formule chomskyenne (1) en introduisant  $\sqrt{\text{pouvoir}}$  et  $\sqrt{\text{devoir}}$  comme des modaux accompagnés d'un suffixe d'infinitif, ce suffixe allant évidemment se placer sur le verbe suivant. La principale objection que l'on peut faire à cette approche n'est pas que l'affixe de cet hypothétique morphème discontinu soit aussi, par ailleurs, une véritable marque d'infinitif – par exemple, le futur imperfectif du russe se construit avec la forme perfective du présent, et donc de valeur future (cf. la note précédente), de l'aux. "être", suivie du VL (impf) à l'infinitif; et, en polonais, on a le choix entre un suffixe d'infinitif et le suffixe participial *-l* après le même aux. "être" au perfectif [Decaux (1978: §4.32)]. Ce qui est gênant, c'est que ces verbes peuvent se prêter à toutes les formes complexes de conjugaison des verbes indiscutablement lexicaux, cf. par ex. *il aurait pu/dû (parler)*, et peuvent même se combiner entre eux.

<sup>24</sup> Traduisible par "quand" ou "si" [plus indicatif] selon les cas.

<sup>25</sup> En fait, l'accord objet n'est automatique que si l'O.D. est humain; s'il est inanimé, il est optionnel et manifeste la définitude de cet objet.

- (16) a *a.na.kula* “il mange”  
 b *a.me.kula* “il vient de manger”  
 c *a.li.kula* “il a mangé”  
 d *a.nge.kula* “il mangerait”<sup>26</sup>
- (17) a *a.ki.la* “quand/s’il mange”  
 b *a.ka.la* “et il mangea”

À y regarder de plus près, cependant, on distingue trois temps fondamentaux, le présent, le passé et le futur, respectivement *-na-*, *-li-* et *-ta*, qui permettent la *relativisation directe* de la forme verbale conjuguée par affixation d’un marqueur de la classe du pivot relativisé, alors que les autres morphèmes de “temps” ne tolèrent pas cette affixation relative, et exigent la présence initiale d’un élément subordonnant *amba-* qui porte le suffixe d’accord relatif avec le pivot (Perrott 1957: 143). En tout état de cause, la forme réduite *-ta-* de (*ku-*)*taka* “vouloir” est parfaitement intégrée dans la partie (le “*slot*”) temps de la flexion, et on a donc ici un exemple particulièrement visible de l’absorption de la modalité de prédiction dans la flexion au sens de (1)<sup>27</sup>.

**5.2.** Tournons-nous maintenant vers les “temps composés” du swahili. Comme dans les langues slaves, le seul auxiliaire véritable<sup>28</sup> est le verbe “être”: *ku-wa*. Ce verbe peut prendre toutes les marques de temps indiquées plus haut (dont le passé *-li-*), et est suivi d’une forme “participiale” marquée pour l’aspect.

Mais il se produit ici deux phénomènes particulièrement intéressants:

– d’une part, on retrouve en fait trois des marques de temps de la conjugaison synthétique: *-na-*, *-me-* (perfectif, indiquant un processus achevé) et *-ki-* (qui indique une action qui dure ou répétitive), mais leur valeur est alors manifestement aspectuelle; ainsi, *-na*

<sup>26</sup> Les grammaires prescriptives mentionnent l’existence de deux formes conditionnelles (chacune employée tant dans la protase que dans l’apodose), *-nge-* et *-ngali-*, et proposent de voir dans *-li-* une marque de passé: on aurait donc *a.nga.li.kula* pour “il aurait mangé”, mais elles signalent en même temps que cette distinction n’est pas ou plus faite; il semble donc bien qu’en synchronie on puisse analyser *-nge-* et *-ngali-* comme simplement équivalents – voir aussi la note suivante, ex. (ii), sur *-nga-li*.

<sup>27</sup> En ce qui concerne le morphème de passé, *-li-*, on peut remarquer qu’il a la même forme que l’allomorphe de la copule qui apparaît dans les formes relativisées d’“être”:

(i) *Ni.LI.y mgonjwa*  
 “Moi qui suis malade”

mais aussi lorsqu’il est précédé de la marque de temps (ou aspect?) *-nga-*, qu’on traduit par “être encore” [Ashton (1947: 270), Perrott (1957: 72-73)]:

(ii) *Ni.nga.LI mgonjwa*  
 “Je suis encore malade”

si bien que l’on doit se demander si le morphème *-li-* n’est pas un ancien auxiliaire ayant servi à construire un “passé composé”, et aujourd’hui incorporé dans la flexion.

Quant à *-na-*, c’est aussi une préposition, “avec”, qui fonctionne aussi comme conjonction de coordination. Ce n’est donc pas un aux., mais la parenté sémantique entre les trois usages (temporel, prépositionnel et conjonctif) saute aux yeux: il s’agit d’indiquer une association; Raphaël Kaboré (comm. pers.) me rappelle à cette occasion qu’il existe encore un morphème *-(a)n(a)* qui, suffixé aux racines verbales, leur donne un sens fondamentalement réciproque.

<sup>28</sup> Voir la note 23 à propos de Ruwet (1868) sur “pouvoir” et “devoir”.

dénote alors une action en situation, et se caractérise donc comme un aspect “progressif”, *-me-* est perfectif ou parfait, indiquant un processus achevé, et *-ki-* indique une action qui dure ou répétitive. Perrott (1957: 128-129) ne distinguant pas entre les valeurs de *-na-* et *-ki-*, on peut les appeler toutes deux imperfectives: le premier affixe semble simplement être l’élément marqué comme progressif, et le second, l’élément non-marqué; – d’autre part, les VL portent non seulement la marque aspectuelle, suivie éventuellement d’une marque d’accord objet, mais le morphème aspectuel est précédé d’une “copie” de la marque d’accord sujet portée par l’auxiliaire (en petites capitales ci-dessous). Exemples:

- (18) a *Ni.li.ku+wa Ni.ki.(vi.)soma* (Perrott 1957: *ibid.*)  
 1sg-passé-être 1sg-impf-8-√lire  
 “I was reading (them: books)”
- b *A.li.ku+wa A.na.andika*  
 3sg passé-être 3sg-impf-√écrire  
 “He was writing” (*id.*)
- (19) a *A.li.ku+wa A.me.beba vitu chungu* (Ashton 1947: 250)  
 3sg passé-être 3sg-perf-√porter choses amoncellement  
 “He was loaded up with piles on things”,  
*lit.* “il était s’étant-mis-à-porter des tas de choses” (Ashton *id.*: 251)
- b *Ni.ta.ku+wa Ni.me.lala*  
 1sg-futur-être 1sg-perf-√(se)coucher  
 “I shall be asleep”  
*lit.* ‘je serai (m’)étant couché’<sup>29</sup>

Si rien de ce qui précède ne viole la hiérarchie (15), car on a bien linéairement comme formule sous-jacente (20), la double apparition du morphème d’accord sujet reste à expliquer<sup>30</sup>.

- (20) Temps simples et composés du swahili  
 CV = Flex[AcS+Temps] (BE+ AcS+ASPECT) (Ac.objet) VL

## 6. Peut-on éviter les affixes et auxiliaires zéro?<sup>31</sup>

### 6.1. Le radical verbal et les auxiliaires de 2<sup>e</sup> série du basque

En basque, on peut hésiter entre deux attitudes pour rendre compte du potentiel périphrastique illustré par (11c) et (12b). Notons d’abord que les verbes dont le perfectif est en *-n*, comme *jan* “manger” (ou zéro, comme *jai* “naître”) ne changent pas de forme dans ce contexte, ni dans les autres dans lesquels une *seconde série* d’auxiliaires est employée

<sup>29</sup> Avec les verbes dénotant une position du corps, même en conjugaison sans auxiliaire, la valeur aspectuelle de *-me-* est évidente. Ainsi, *a.me.lala*, “il dort”, est littéralement: “il s’est couché/endormi (et est dans l’état résultant)”.

<sup>30</sup> Voir (29) et (30) *infra* pour un certain parallélisme (qui indique clairement une relation moins “serrée” entre l’auxiliaire *être* et le VL que dans d’autres langues vues jusqu’ici). Sur le swahili, la question de la position du morphème de subjonctif reste aussi à traiter, car c’est une voyelle *finale*, *-e*, qui remplace le *-a* final non-marqué – mais il faut aussi noter que toute marque de temps en tête, à côté de l’accord sujet, est exclue à ce mode.

<sup>31</sup> Cette section n’est évidemment pas une critique de Lemaréchal (1997), mais espère apporter quelques pièces nouvelles au dossier qu’il traite.

(hypothétique des protases conditionnantes, conditionnel des apodotes conditionnées, subjunctifs, impératif)<sup>32</sup>: des ex. comme (11b, c), avec *jan* “√manger” ou “mangé” sont donc non pertinents. De plus, les dialectes ultra-pyrénéens ne font généralement pas de différence entre le participe perfectif *stricto sensu* et la forme “tronquée” ou radicale *ekar* de (12b), et neutralisent l’opposition au profit de la forme longue (le perfectif y est alors non-marqué, s’interprétant soit comme les formes courtes des dialectes parlés du côté nord de la Bidassoa, soit comme leur forme effectivement perfective).

Cela dit, dans tous les dialectes, des constructions comme celles de (21) sont exclues, parce que l’aux. de 2<sup>e</sup> série y est associé à un participe prospectif ou imperfectif/itératif:

- (21) a \**ekartzen*        *dezakegu*  
          apportant        abs3sg-√-*eza-ke*-erg4  
     b \**ekarriko*         *dezakegu*  
          √apporter+prosp    abs3sg-√-*eza-ke*-erg4

De plus, en basque “du Nord”, parlé en France, la forme perfective ou suffixée est également exclue, cf. (22a), alors que le “radical” *semble* (cf. le point d’interrogation après la glose qui commence par “√”) permis:

- (22) a \**Ekar.ri*            *dezakegu*  
          √appporter+perf    abs3sg-√-*eza-ke*-erg4  
     b *Ekar*                *dezakegu*  
          √appporter[?]        abs3sg-√-*eza-ke*-erg4

Puisque, dans les formes *dakarkegu* de (12c) et *ekar dezakegu* de (22b), l’élément *ekar* ne porte pas d’affixe aspectuel, et vu qu’elles sont par contre toutes les deux bien construites (et sémantiquement équivalentes), la question se pose de savoir comment en rendre compte à la lumière de (13), repris ici avec un peu plus de détails concernant la flexion:

- (23) Basque:      CV = VL\* ~ (Aspect+√Aux\*) ~ (Mod: -*KE*) ~  
                           [<sub>FLEX</sub> abs(dat)(erg)(passé)]

Si le couple *Aspect+√Aux* n’est pas sélectionné, le morphème absolutif se préfixe, comme prévu, au VL, et si le morphème de modalité -*ke* est sélectionné, il se suffixe à ce même VL. Que se passe-t-il maintenant dans le cas de (22b)? S’il y a un couple *Aspect+√Aux*, le préfixe absolutif se préfixera à l’aux., et -*ke*- se suffixera à lui: mais quelle est alors la nature morphologique réelle de *ekar*?

S’il s’agit seulement d’un radical<sup>33</sup>, il ne peut fonctionner comme un mot autonome, ce qui est pourtant le cas, par exemple dans les phrases négatives, où l’auxiliaire se trouve à gauche du VL et s’amalgame à la négation *eza*, que l’auxiliaire soit de 1<sup>ère</sup> série (et donc associé à un participe verbal), comme en (24a), ou de 2<sup>e</sup> série, ce qu’indique la forme finale *ekar* en (24b):

<sup>32</sup> Pour plus de détails, voir Rebuschi (1999).

<sup>33</sup> A distinguer ici de la racine proprement dite, -*kar*-, qui apparaît dans la conjugaison simple, comme en (11a) ou (12a).

- (24) a *Ez dugu ekarri / ekartzen*  
 nég aux:abs1-√avoir-erg4 √apporter+perf/itér  
 “Nous ne l’avons pas apporté/ nous ne l’apportons pas”
- b *Ez(in) dezakegu ekar*  
 nég aux:abs1-√avoir-ke-erg4 √apporter[?]  
 “Nous ne pouvons pas l’apporter”

Il semble donc bien difficile ici d’exclure<sup>34</sup> l’existence d’un *suffixe aspectuel zéro* (de valeur “globale”, ou “aoristique”), qui déterminerait la présence d’un auxiliaire de la 2<sup>e</sup> série (-*eza-* au lieu de *-u-* pour les verbes bivalents par ex.). Renoncer à un suffixe aspectuel Ø rendrait de plus particulièrement délicate la comparaison trans-dialectale, dans la mesure où, on l’a dit, les dialectes parlés en Espagne neutralisent l’opposition entre radical et perfectif au profit d’un “archi-morphème” de parfait, et donc au profit de la forme longue qui, en fonction de la série de l’auxiliaire (1<sup>e</sup> ou 2<sup>e</sup>), s’interprète soit comme un parfait/perfectif, soit comme un aoriste<sup>35</sup>.

Ajoutons encore qu’une telle attitude reviendrait à privilégier la forme linguistique pour ainsi dire matérielle, la présence d’un auxiliaire *sans signifié* (en particulier en l’absence du potentiel *-ke*, comme au subjonctif par exemple) sur le contenu, alors même que l’aspectualité reste sémantiquement incontournable, et que la généralisation typologique représentée par la hiérarchie (non-linéairement orientée, rappelons-le) de (15) est fondée sur des catégories sémantico-grammaticales, plutôt que sur les formes concrètes qu’elles peuvent prendre, et dont on a vu combien elles pouvaient varier.

## 6.2. Le subjonctif nu anglais

En anglais, stylistiquement recherché [Quirk *et al.* (1972: 76) le décrivent comme “*formal*”] on a un argument en faveur de l’existence non plus d’un suffixe, mais d’un *verbe auxiliaire de signifiant nul*. Pour rendre compte de phrases telles que (25), on pourrait *a priori*

<sup>34</sup> Par exemple au moyen d’une modification de la formule (23), qui rendrait l’élément *Aspect* optionnel à l’intérieur du constituant qui suit immédiatement VL, en cas de présence d’un aux. de 2<sup>e</sup> série.

<sup>35</sup> Dans la première traduction basque du *Nouveau Testament* (Leizarrague 1571), ces formes, associées à l’auxiliaire de 2<sup>e</sup> série au passé, servaient à former un passé aoristique qui envisageait l’action “globalement”. Il existait par ailleurs un “passé surcomposé”, construit avec dédoublement de l’auxiliaire, qui s’opposait au passé aoristique pour dénoter une action dont le résultat est pertinent pour le récit principal (comparer Benveniste 1959 sur la distinction entre “discours” et “histoire”: les deux formes conjuguées relèvent bien de l’“histoire”). Ainsi, la généalogie de Jésus au début de Mat. s’effectue au passé aoristique (Mt 1,2 à 15), mais dès l’introduction de sa conception, au milieu du verset 16, on trouve le passé surcomposé:

- (i) Mt 1,2 *Abrahamec ENGENDRA CEÇAN Isaac. [...]*  
 Abraham-erg √engendrer+Ø aux[passé] Isaac  
 “Abraham engendra Isaac”
- (iii) Mt 1,16 [...] *Eta Iacob-ec ENGENDRA CEÇAN Ioseph Mariaren senharra,*  
 et Jacob-erg √engendrer+Ø aux[passé] Joseph Marie-gén époux  
*ceinaganic IAYO IÇAN BAITA Iesus, cein erraiten baita Christ.*  
 lequel-abl né-perf aux-perf *bait*-aux[=est] Jésus quel se-dit Christ  
 “Et Jacob engendra Jospheh, l’époux de Marie, de laquelle est né [lit. a/est été né] Jésus,  
 que l’on appelle Christ.”

(Le préfixe *bait-* des deux occurrences de *baita*, /*bait+da*/ est dû au fait que la forme verbale fléchie est dans une relative qui commence par un pronom, *zein* “(le)quel”).

considérer qu'en général l'élément Flex de (1), outre des traits d'accord-sujet et de temps, contient un trait de mode: soit l'indicatif, compatible précisément avec ces marques d'accord et/ou de temps, soit le subjonctif, si bien qu'il y aurait d'une part un subjonctif "présent", qui bloquerait la marque -s de 3<sup>e</sup> personne du sg., comme en (25), et d'autre part un subjonctif "passé" comme en (26):

- (25) *The rule is that everybody STAND up / REMAIN seated when...*  
 "La règle est que tout le monde se lève / reste assis quand..."
- (26) *If I WERE you...*  
 "Si j'étais vous..."

Concentrons-nous sur (25), et revenons un instant à Chomsky (1957), qui n'a pas abordé cette question, et sur la formule (2). Si ce subjonctif "nu" correspond, comme suggéré à l'instant, à un trait de Flexion, rien n'intervient entre cet élément Flex et le VL, et l'on trouve les formes attestées *stand/remain* sans marque de 3<sup>e</sup> p. sg. de l'indicatif. Mais cette approche conduit à la prédiction que, dans le cas où un élément négatif (*not/n't*) serait inséré à droite de Flex, celle-ci ne pourrait pas être suffixée au VL, d'où l'insertion de l'aux. vide de sens *do* (comparer \**John stood not up / John did not stand up*)<sup>36</sup>. Dans ces conditions donc, il faudrait s'attendre à ce que le subjonctif négatif déclenche l'apparition de l'auxiliaire support *do*, lequel serait évidemment invariable. Or cette prédiction est invalidée par les faits: c'est en effet la construction (27b) qui est correcte, pas la construction (27a).

- (27) a \**The rule is that everybody do not stand up / remain seated when...*  
 b *The rule is that everybody NOT STAND up / remain seated when...*

Le contraste entre ces deux phrases ne semble pouvoir s'expliquer que si les variétés d'anglais qui emploient ce subjonctif le réalisent au moyen d'un *auxiliaire modal sans signifiant* — d'autres variétés ayant recours à un modal explicite tel que *shall / should* ou *must* (ou à une construction infinitive). Et il faut admettre de plus que les deux subjonctifs de l'anglais relèvent de deux positions distinctes dans la formule (1): celui de (26) aurait son origine dans Flex<sup>37</sup>, et le second serait une des "réalisations" de Mod.

## 7. Résumé et questions pendantes

**7.1.** On peut retenir des lignes qui précèdent qu'il y a une organisation sous-jacente commune à de nombreuses langues, et manifestée par la hiérarchie, ou échelle de distance des divers éléments grammaticaux par rapport au verbe lexical (15), répétée de manière légèrement remaniée ici en (28):

<sup>36</sup> La spécificité typologique de l'anglais est en effet que ce que Quirk *et al.* (*op. cit.*: 34-35) ont baptisé "Opérateur" (c'est-à-dire la suite qui, en particulier permute avec le sujet dans les interrogatives, et est suivie de la marque de négation), n'est pas, comme dans de nombreuses langues voisines, l'objet [Flexion+V] (où V peut être soit un aux. soit un VL), mais l'objet [Flexion+Aux]: en cas d'absence d'auxiliaire, le VL ne peut pas faire le travail en question, d'où précisément l'introduction de *do* pour que la marque de flexion soit suffixée à un élément verbal.

<sup>37</sup> En effet, une forme comme *were* en (26) n'est que le passé modal d'"être" en anglais, qui se trouve, curieusement, être plus régulier (car morphologiquement invariant) que le prétérit à valeur temporelle.

(28) Flexion[Accord+Temps/Mode] – (Modalité) – (Aspect) –VL

Les facteurs de variation entre des langues très diverses (indo-européennes ou non) ont été résumés dans la section 4, sous (15) précisément: (i) linéarisation de gauche à droite ou inverse des éléments de cette hiérarchie, (ii) nature affixale ou mots autonomes (modalité), ou double nature éventuelle (sous forme de morphèmes discontinus) de l'expression en particulier de l'aspect. Mais les faits présentés par la suite nous montrent qu'ils s'agit peut-être plus d'un continuum, ou de zones pouvant se recouvrir partiellement: l'expression du futur en swahili contemporain relève de la flexion temporelle, les deux types de subjonctifs en anglais se répartissent entre flexion et modalité, l'aspectualité est réalisée directement sur le verbe lexical dans les langues slaves, etc.

**7.2.** Un facteur qui n'a été mentionné qu'en passant est le degré de séparabilité de l'auxiliaire fléchi et du verbe lexical. A titre d'exemple, le "progressif" espagnol permet d'intercaler un sujet (pas seulement pronominal) entre l'aux. *estar* et le participe présent du VL (tant dans des énoncés assertifs qu'interrogatifs), alors que cela est strictement impossible au parfait:

- (29) a (*¿*)*Estaba Juan comiendo(?)* Lit. "Était J. mangeant (?)"  
b \**Ha Juan comido(?)* Lit. "A J. mangé (?)"

situation qui n'est pas sans rappeler celle du swahili, comme l'indique l'ex. suivant (et où, rappelons-le, le "participe" aspectualisé porte une copie des marques d'AcS):

- (30) *A.ka.wa Abunawas a.na.taka kununua.punda*  
3sg.conséc.√être A. 3sg.impf.√vouloir acheter âne  
Lit. "et A. se trouva voulant [=voulut] acheter [un] âne" (Ashton 1947: 253)

**7.3.** Les questions de changement de valence (et de diathèse) n'ont pas été abordées non plus. Indiquons simplement ici une différenciation très importante: qu'il s'agisse d'extension de valence ou de passivation, tout est marqué sur le verbe lexical en swahili (suffixe *-w-* pour le passif, extension bénéfactive marquée également par un suffixe sur le VL), alors que les verbes lexicaux fléchis du basque restent nécessairement soit intransitifs/inaccusatifs, soit transitifs. Ainsi, si les participes de *ekarri* "(ap)porter" peuvent être conjugués avec l'aux. intransitif "être", avec une valeur médio-passive, la forme directement fléchie *dakar* n'a qu'une interprétation active ou transitive, même en l'absence de tout suffixe ergatif visible (pour un agent de 3<sup>e</sup> p. sg.):

- (31) a *Ekarri / ekartzen / ekarriko da*  
apporté/apportant/pour-apporter il-est  
"On l'a apporté ≈ il a été apporté / on l'apporte /  
on l'apportera ≈ il sera apporté"  
b (*Ba-*)*dakar*  
"Il (l')apporte", \*"il est apporté/on l'apporte"

Quelques intransitifs, de même, peuvent être associés à un aux. transitif, comme dans (32a), mais la forme synthétique *doa* de (32b) est purement inaccusative:

- (32) a *Joan ezazu hori hemendik* (Lhande 1926: 519)  
 √aller aux.impér-5 cela d’ici  
 “Emportez cela d’ici”
- b *(Ba-)d.oa*  
 partic-3sg-√aller  
 “il (s’en) va”, \**“Il l’emporte”*

On aura noté que la définition même de l’auxiliarité n’a pas été discutée, mais c’est précisément à cause des faits basques cités à l’instant: c’est l’auxiliaire (de 2<sup>e</sup> série) “avoir” dans (32a) qui donne un statut de sujet transitif ou agent à l’argument de 2<sup>e</sup> personne. Inversement, dans des langues comme le swahili, on peut accepter de définir les auxiliaires comme étant précisément des verbes qui n’attribuent pas de rôle sémantique à l’argument sujet, d’où l’emploi dit “idiomatique”, mais, en fait, très régulier d’“aller” (et “venir”) dans des constructions comme (33), si l’on admet que dans de telles langues, toutes les opérations qui relèvent de la valence se font au niveau du VL – et que certains verbes, comme “aller” ou “venir”, perdent optionnellement leur capacité d’assigner un rôle sémantique à leur sujet:

- (33) *Chakula ki.me.kwenda ku.let.wa* (Perrott 1957: 127)  
 nourriture AcS-me-aller inf-√apporter-passif  
 “Someone has gone for the food”, lit. “la nourriture est allée [se faire] apporter”

**7.4.** Pour finir, voyons pourquoi la caractérisation sémantico-grammaticale de (15)/(28) est certainement meilleure qu’une description plus proche de la “surface” comme (2) et les formules apparentées du français, du basque ou du swahili. Commençons par Chomsky (1986), qui généralise la théorie X-barre aux têtes fonctionnelles (dont Flexion, noté “I”, qui devient la tête de la phrase, considérée maintenant comme une structure endocentrique), et remplace l’*Affix Hopping* antérieur par un déplacement des radicaux verbaux vers la gauche (par ex. le VL vers I): il s’ensuit qu’une formule comme (1) ou (2) n’a plus de sens, car il ne peut plus y avoir de morphèmes discontinus comme ( $\sqrt{have+EN}$ ) ou ( $\sqrt{be+ING}$ ): *have* doit prendre comme complément (ou “être sous-catégorisé pour”) un SV participial parfait, et *be*, un SV participial “présent”, ces propriétés étant marquées sur la tête du syntagme qui suit. En d’autres termes, la forme participiale spécifique doit être donnée, pour être ultérieurement vérifiée comme étant compatible (ou non) avec l’auxiliaire qui précède. En conséquence, le processus de dérivation redevient, comme dans la tradition, distinct de celui de flexion, et se trouve renvoyé au lexique.

Reste cependant le fait que le VL fléchi, en anglais, ne peut pas jouer le rôle d’opérateur au sens de Quirk *et al.* (1972): il ne saurait donc finalement y avoir ni de déplacement d’affixe vers  $\sqrt{VL}$ , ni de  $\sqrt{VL}$  vers I, ce qui signifie que le VL fléchi doit lui aussi être introduit dans la dérivation de la phrase dans laquelle il apparaît, déjà doté de ses spécifications morphologiques (par ex., 3<sup>e</sup> p.sg) – d’où probablement l’un des tournants du “Programme minimaliste”, à savoir, le remplacement d’une morphologie construite en syntaxe par une syntaxe fondée exclusivement sur des mots complets et sur des traits ou propriétés qui ne sont pas nécessairement “interprétables”.



Quels que soient les attraits de cette approche, le fait que des langues aussi variées que celles examinées ici présentent les régularités grammatico-sémantiques observées doit pouvoir rester comme un acquis (dérivé) des premiers temps de la grammaire générative.

### Références

- ASHTON, E. O. 1947. *Swahili Grammar*. Londres: Longman.
- BENVENISTE, E. 1959. "Les relations de temps dans le verbe français". *BSL* 54. Réédité in *Problèmes de linguistique générale*, 237-250. Paris: Gallimard, 1966.
- CHOMSKY, N. 1957. *Syntactic Structures*. La Haye: Mouton.
- CHOMSKY, N. 1986. *Barriers*. Cambridge (Mass.): MIT Press.
- CINQUE, G. 1999. *Adverbs and Functional Heads. A Cross-Linguistic Perspective*. Oxford: OUP.
- DECAUX, E. 1978. *Leçons de grammaire polonaise*, 3-4. Paris: Institut d'Études Slaves.
- GRAPPIN, H. 1963. *Grammaire de la langue polonaise*. Paris: Institut d'Études Slaves.
- JESPERSEN, O. 1937. *Analytic Syntax*. Trad. fr., *La syntaxe analytique*. Paris: Minuit, 1971.
- LHANDE, P. 1926. *Dictionnaire basque-français*. Paris: Beauchesne.
- LEMARÉCHAL, A. 1997. *Zéro(s)*. Paris: PUF.
- MIGDALSKI, K. 2006. *The syntax of Compound Tenses in Slavic*. Thèse. Utrecht: LOT.
- PERROTT, D.V. 1957. *Swahili*. Londres: English Universities Press.
- POLIAN, G. 2004. *Eléments de grammaire du tselal*. Thèse. Paris: Sorbonne nouvelle.
- QUIRK, R., S. GREENBAUM, G. LEECH & J. SVARTVIK. 1972. *A Grammar of Contemporary English*. Londres: Longman.
- REBUSCHI, G. 1999. "Le complexe verbal basque: une approche 'universaliste'". *Lapurdum* 4. 199-222.
- RUWET, N. 1968. *Introduction à la grammaire générative*. Paris: Plon.
- TOMIĆ, O. 2004. "The Syntax of the Balkan Slavic Future Tenses". *Lingua* 114. 517-542.